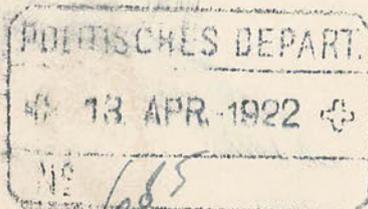


SOCIÉTÉ DES NATIONS.

LEAGUE OF NATIONS.

246 a

Genève, le 1 avril, 1922

A
 B
 C 21/6 a
 D
 Bureau *na*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Je vois dans les journaux que c'est lundi prochain que le Conseil Fédéral doit arrêter les termes de ses instructions à ses délégués à Gênes. Permettez-vous au doyen des fonctionnaires suisses à la Société des Nations s'adressant au chef responsable de la politique étrangère de son pays dont tout son passé atteste la foi en la Société des Nations et le désir de la consolider, de vous soumettre en annexe quelques réflexions à ce sujet?

Le but de cette note que je communique par le même courrier à M. le Conseiller Fédéral Schulthess, tout en le priant, comme vous, de la considérer comme confidentielle, est de vous présenter la situation telle qu'elle apparaît ici et d'attirer très respectueusement votre attention sur l'importance de l'enjeu. Il ne m'appartient naturellement pas et il serait d'ailleurs tout à fait vain de chercher à exercer sur vous la moindre pression en faveur de la seconde des politiques que j'ai l'honneur d'y esquisser. Il me semble du reste qu'il suffit de poser nettement les termes du problème au chef responsable de la politique étrangère du pays qui héberge l'actuelle Société des Nations pour que sa clairvoyance non moins que son attachement à la cause de la grande oeuvre née à Genève, s'alarment du danger dont cette oeuvre paraît être menacée et le décide à lui apporter un concours qui, dans les circonstances actuelles, peut être décisif. Les paroles si judicieuses dans leur forme mesurée que vous avez prononcées à Aarau dimanche dernier me font penser que vous ne concevez pas autrement la situation qui se présentera à Gênes et le rôle que la Suisse pourra y jouer.

Je suis, pour ma part, certain que si la délégation suisse pouvait revenir de Gênes ayant suggéré un compromis satisfaisant également pour la Grande Bretagne et la France et ayant contribué à défendre la Société des Nations contre les périls qui la menacent du dehors, tout en la consolidant à l'intérieur en y assurant l'entrée de l'Allemagne, elle aurait remporté une victoire morale et politique que la postérité n'oublierait pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'hommage de mon cordial et très respectueux dévouement.

Monsieur le Conseiller Fédéral Motta,
 Chef du Département Politique Fédéral à
 BERNE.

Wm. B. Rappard

(annexe) ✓

